

Le 4 septembre 2024

Monsieur ACHILLE MPOM BATINDI YAOUNDE - AWAE-ESCALIER YAOUNDE CENTRE Cameroun

Numéro de référence individuel : 30104691 Numéro de demande : A0000042289

Objet : Ouverture de votre dossier

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande de sélection permanente ainsi que le paiement des droits exigibles. Nous vous confirmons que votre dossier est maintenant ouvert.

Pour connaître le statut de votre demande, veuillez consulter la page Mon dossier.

Vous devez prévoir un certain délai avant de recevoir une nouvelle communication de notre part, par courriel. Pour l'instant, vous n'avez aucun document à nous transmettre. Nous communiquerons avec vous lorsque nous examinerons votre demande.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Luc Bernard Directeur de l'immigration des travailleurs qualifiés

p. j. Information sur l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne

Dossier nº : A0000042289 Réf. Individuelle 30104691

INFORMATION SUR L'ATTESTATION D'APPRENTISSAGE DES VALEURS DÉMOCRATIQUES ET DES VALEURS QUÉBÉCOISES EXPRIMÉES PAR LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

Veuillez noter que, depuis le 1er janvier 2020, une nouvelle condition de sélection a été ajoutée à l'ensemble des programmes d'immigration économique relativement à l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (ci-après « attestation d'apprentissage des valeurs »).

Conformément à l'article 24.1 du Règlement sur l'immigration au Québec (RLRQ, c. I-0.2.1, r. 3), le ministre vous demandera prochainement d'obtenir votre attestation d'apprentissage des valeurs. Cette attestation est nécessaire pour le traitement de votre demande de sélection permanente. Si vous avez obtenu votre attestation d'apprentissage des valeurs avant la présentation de votre demande de sélection permanente, vous ne recevrez pas de courriel du Ministère à cet effet.

Cette condition de sélection s'applique à vous et, le cas échéant, aux membres de votre famille qui vous accompagnent (conjoint de 16 ans et plus et enfants à charge de 18 ans et plus). Lorsque vous recevrez la demande du ministre, vous et, le cas échéant, les membres de votre famille, disposerez d'un délai de 60 jours pour obtenir cette attestation.

La demande du ministre vous indiquera la marche à suivre pour obtenir cette attestation. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/attestation-valeurs/index.html